

# Les couronnes dentoportées

Après le chapitre sur les premières revalorisations tarifaires concernant certains actes de soins opposables, voici le deuxième volet du feuillet « Convention CNSD – Les CDF ».

Il traite du plafonnement des couronnes qui sera applicable le 1<sup>er</sup> avril 2019. À ce stade il n'est pas question d'évoquer les différents paniers, notamment celui du RAC 0, puisque celui-ci n'entrera en vigueur que le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et fera l'objet d'un article dans un an.

Comme le précédent, ce document a pour volonté d'être le plus clair, le plus pratique et le plus lisible possible. Grâce à une iconographie épurée, chaque praticien identifiera rapidement la localisation et les matériaux des différentes catégories d'actes et saura comment les facturer.

Le devis est en train d'être discuté dans le cadre des groupes de travail conventionnels. Dès qu'il sera finalisé, il fera l'objet d'un chapitre dédié.

Bonne lecture

Thierry Soulié

## LA DÉTERMINATION DE LA FACTURATION DES HONORAIRES DES COURONNES DÉPEND :

- 1 Du matériau utilisé
- 2 De la localisation

En conséquence, les actes HBLD036 et HBLD038 seront éclatés pour répondre à tous les choix possibles.

### Remarques :

L'acte HBLD036 disparaît au 1<sup>er</sup> avril 2019.  
L'acte HBLD038 perdure.

## LÉGENDE DES MATÉRIAUX

### Alliage non précieux (CNP)



HBLD038

### Alliage précieux (CP)



HBLD318

### Céramo-métallique alliage précieux (CCMP)



HBLD318

### Céramo-métallique alliage non précieux (CCMNP)



HBLD634  
HBLD491  
HBLD734

### Monolithique zircon (CZ)



HBLD350  
HBLD073

### Monolithique hors zircon (CHZ)



HBLD680  
HBLD158

### Céramo-céramique (CCC)



HBLD403

## COURONNE CÉRAMO-MÉTALLIQUE

1<sup>er</sup> avril 2019

HBLD036

HBLD634

Céramo-métallique  
alliage non précieux

Incisive Canines  
P1

530 € jusqu'au  
1<sup>er</sup> janvier 2020

HBLD491

Céramo-métallique  
alliage non précieux

P2

Honoraire libre  
jusqu'au  
1<sup>er</sup> janvier 2020

HBLD734

Céramo-métallique  
alliage non précieux

Molaires

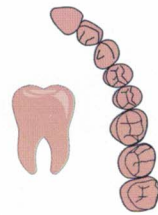
Honoraire libre

HBLD318

Céramo-métallique  
alliage précieux

Toutes les dents

Honoraire libre



## COURONNE SANS ARMATURE MÉTALLIQUE

1<sup>er</sup> avril 2019

HBLD036

HBLD350

Céramique mono-  
lithique zircon

Toutes dents sauf  
molaires

480 € jusqu'au  
1<sup>er</sup> janvier 2020

HBLD680

Céramique monolithique  
hors zircon

Incisives canines  
P1

530 € jusqu'au  
1<sup>er</sup> janvier 2020

HBLD073

Céramique mono-  
lithique zircon

Molaire

Honoraire libre  
jusqu'au  
1<sup>er</sup> janvier 2020

HBLD158

Céramique monolithique  
hors zircon

P2 Molaires

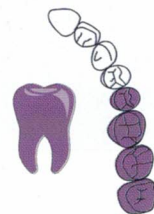
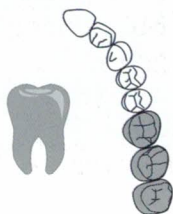
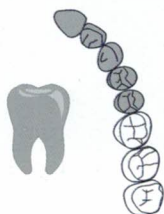
Honoraire libre  
jusqu'au  
1<sup>er</sup> janvier 2020

HBLD403

Céramo-céramique

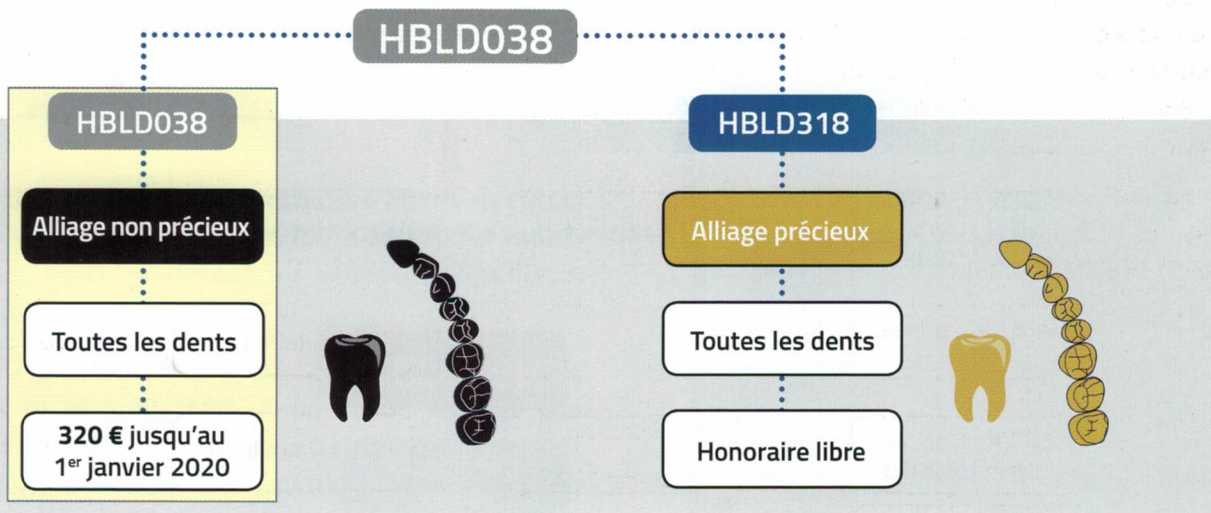
Toutes  
les dents

Honoraire libre



# COURONNE MÉTALLIQUE

1<sup>er</sup> avril 2019



## DÉFINITIONS



### Monolithique zircon (CZ)

- Mono-teinte ou multi-teintes
- Maquillé ou non
- Réalisée au fauteuil ou au laboratoire



### Monolithique hors zircon (CHZ)

- Mono-teinte ou multi-teintes
- Composant principal :
  - Vitreuses feldspathiques
  - Disilicate de lithium
- Maquillée ou non
- Réalisée au fauteuil ou au laboratoire



### Céramo-céramique (CCC)

- Couronne céramique multi-couche ou stratifiée sur chape zircon ou disilicate de lithium



### Les actes sur fond jaune

sont ceux qui seront plafonnés à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019



Acte qui disparaît



Acte qui perdure



Acte nouveau

# COURONNE TRANSITOIRE

## Règle d'application

Le code et le tarif plafonné ou libre de la couronne transitoire sont déterminés par le matériau et la localisation de la couronne définitive.

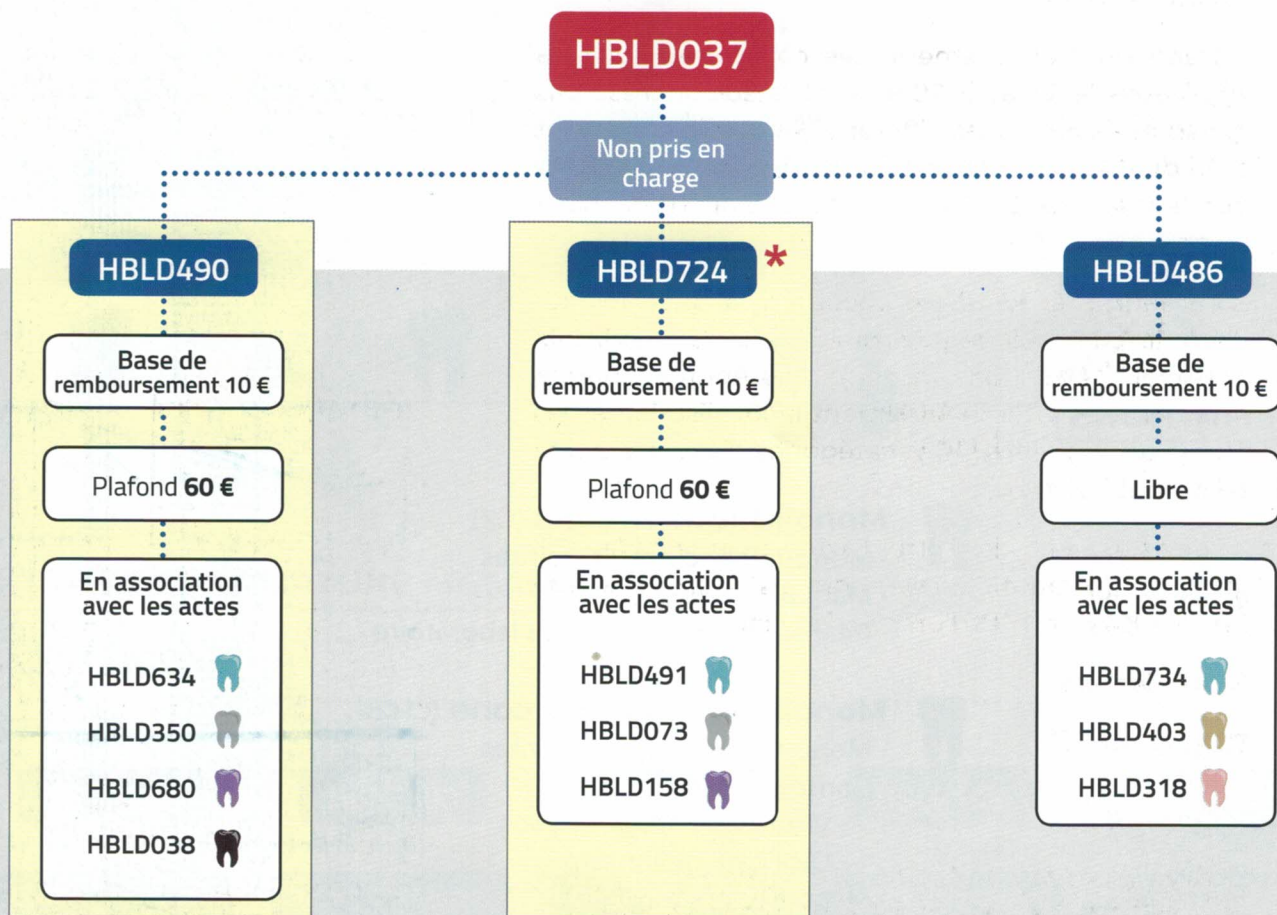
*Libre pour couronne libre*

*Plafonné pour couronne plafonnée*

### \* Exceptions :

En cas d'urgence ou de temporisation thérapeutique « 6 mois minimum », le code (HBLD724) doit être utilisé.

1<sup>er</sup> avril 2019

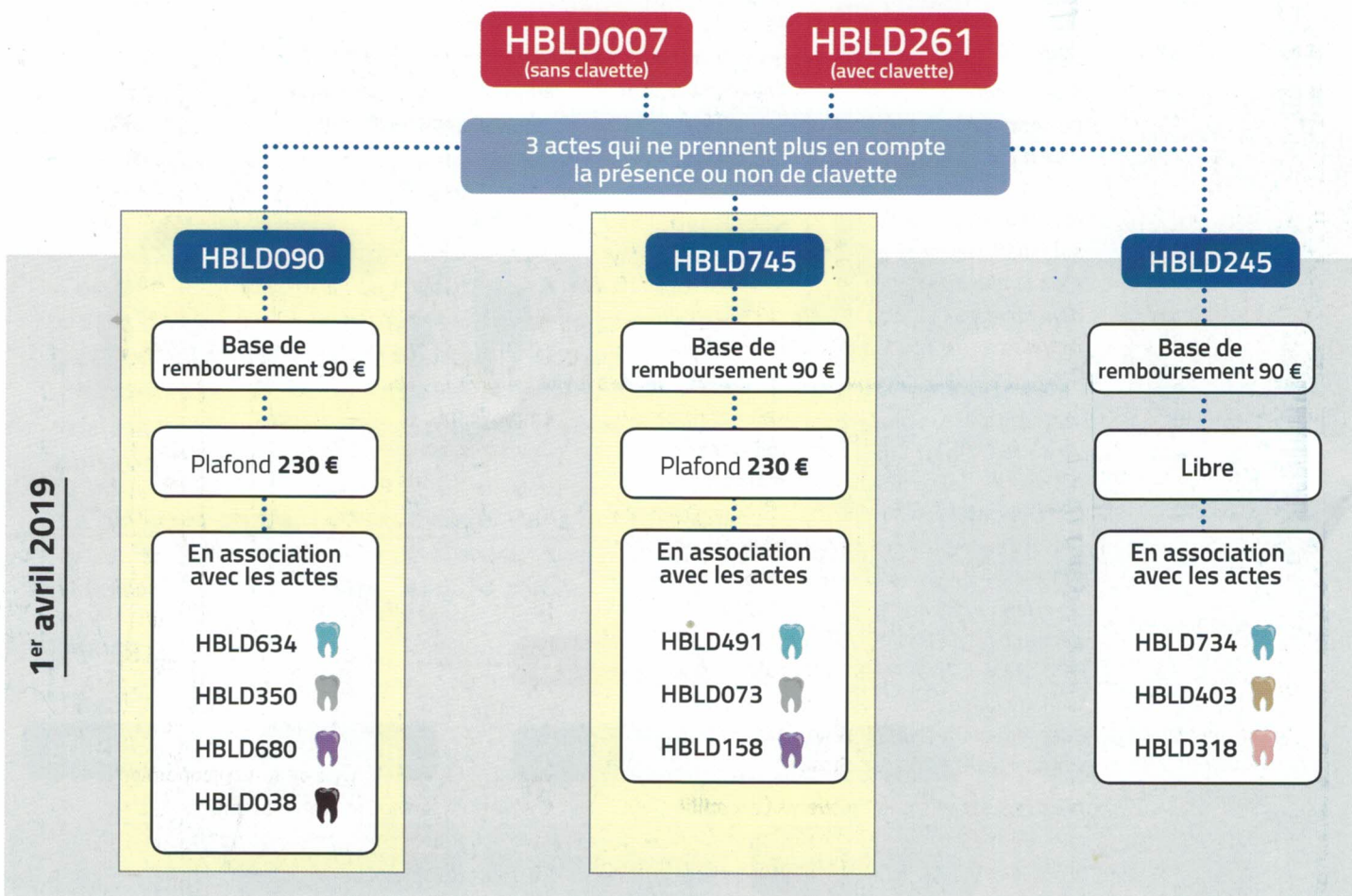


## Règle d'application

Le code et le tarif plafonné ou libre de l'inlay-core sont déterminés par le matériau et la localisation de la couronne définitive.

*Libre sous couronne libre*

*Plafonné sous couronne plafonnée*



## À paraître

### CE QUI CHANGE LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2019

À paraître prochainement : les bridges, puis le panier CMU-C et le devis.

### CE QUI CHANGE LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020

À partir de l'automne 2019, les explications sur l'application des différents paniers RAC 0, maîtrisé et libre ainsi que la présentation des nouvelles revalorisations.

# Les bridges

Troisième volet des « documents du CDF » sur ce qu'il adviendra au 1<sup>er</sup> avril 2019. Cette publication de 8 pages traite des bridges avec une iconographie adaptée à ce type de restauration prothétique, selon une méthode de présentation identique à celle qui a prévalu précédemment pour les couronnes unitaires. C'est ainsi que vous retrouverez des codes couleurs et des repères aisément identifiables en fonction des matériaux, de la localisation, du type de bridge et des actes plafonnés ou pas.

Bonne lecture

**Thierry Soulié**

## LES BRIDGES DE BASE

### 3 éléments - 2 piliers - 1 inter

Remboursable sous la condition qu'un des 2 piliers doit être non reconstituable durablement

